

DEPARTEMENT UNIVERSITAIRE DE KINESITHERAPIE/PHYSIOTHERAPIE

Ecole Nationale de Kinésithérapie et de Rééducation



La profession et la formation des masseurs-kinésithérapeutes

La profession

- Une profession réglementée, inscrite au Code de la Santé Publique
- Une profession ordinaire, dotée d'un Code de Déontologie

Définition de la profession :

La pratique de la masso-kinésithérapie comporte la **promotion de la santé**, la **prévention**, le **diagnostic** kinésithérapique et le **traitement** :

- des troubles du mouvement et de la motricité de la personne
- des déficiences ou des altérations des capacités fonctionnelles

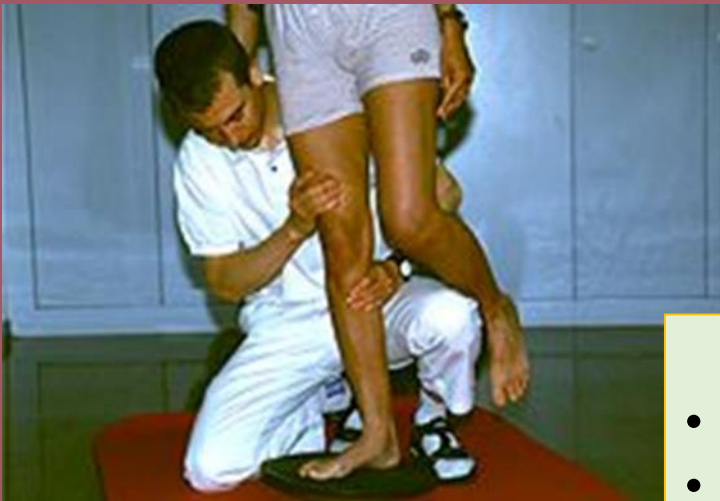
Loi du 30 janvier 2016 de modernisation du système de santé



« Identifier, évaluer les potentiels et les capacités d'activité, de mouvement, en tenant compte des caractéristiques de chaque individu »

Conception biopsychosociale de la santé

Patient avec une ou des pathologies
Perturbation du Mouvement
Analyse et compréhension des dysfonctionnements



Champs cliniques d'application

- Musculo-squelettique
- Neuromusculaire
- Respiratoire, cardio-vasculaire, interne et tégumentaire.



Des thérapies manuelles



Contact manuel direct
avec le patient

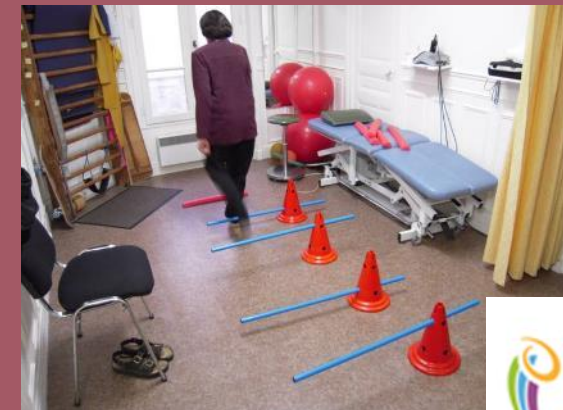
Intervenir sur les
mouvements du
corps humain



Des exercices thérapeutiques



Consignes, guidages,
corrections, interaction



2024

105 658 Masseurs-kinésithérapeutes



HOMME

47,8%



FEMME

49,9%

PROFESSIONNELS INSCRITS
AU TABLEAU DE L'ORDRE

85 %

*Exercice libéral
ou mixte*



15%

*Exercice
salarié
exclusif*

DÉMOGRAPHIE DES KINÉSITHÉRAPEUTES au 1^{er} Janvier
2024

Observatoire de la démographie du conseil national de l'ordre des
masseurs-kinésithérapeutes

Ecole Nationale de Kinésithérapie et de REéducation



- ✕ Institut **public** rattaché aux **Hôpitaux Paris Est Val de Marne, site Saint Maurice (94)**
- ✕ **Adresse:** 12 rue du Val d'Osne, 94410 Saint-Maurice
- ✕ <http://www.hopitaux-saint-maurice.fr/Presentation/2/142>
- ✕ **Métro: Charenton Ecoles**
- ✕ **Financement:** assuré par le Conseil Régional
- ✕ **Quota 2026 :** 105 dont 10 SHN + 5 passerelles + 2 diplômés extra-européens

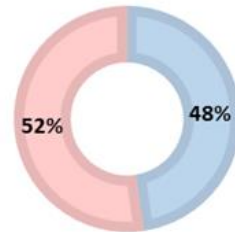
Modalités de Sélection via les universités partenaires

2025/2026	PARIS SACLAY	UPEC	PARIS CITE	SORBONNE PARIS NORD	TOTAL FILIERE
PASS	6		12	6	44
LAS1			4		
LAS2/LAS3	4				
L1 Santé		10			
L2/L3 Santé		2			
STAPS L1	16	10		6	32
L1 ou L2 STS / BIO / SDV	7			5	12
TOTAL	33	22	16	17	88

Profils des étudiants admis à l'ENKRE en 2025

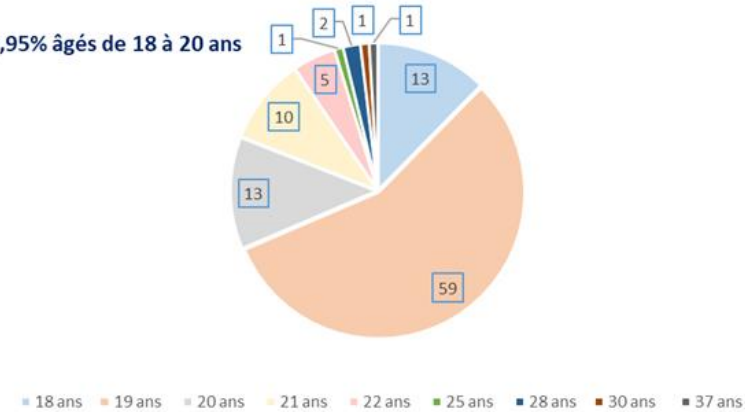
REPARTITION FEMMES & HOMMES
2025-2026

Femme Homme

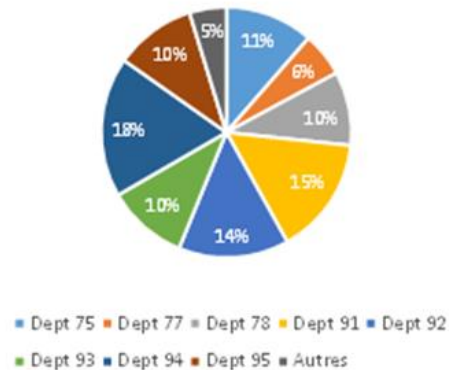


AGE A L'ENTRÉE DE LA FORMATION

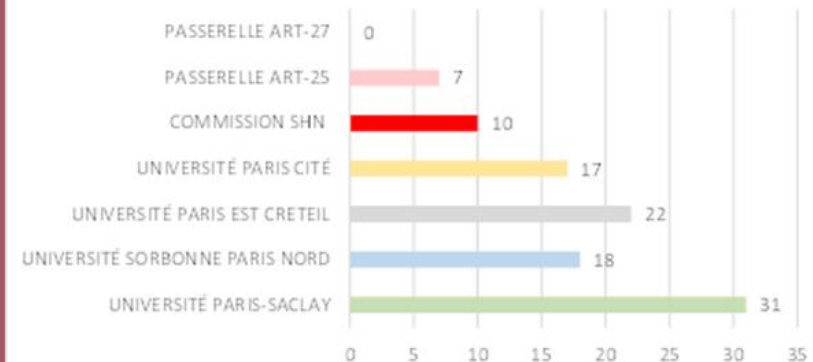
80,95% âgés de 18 à 20 ans



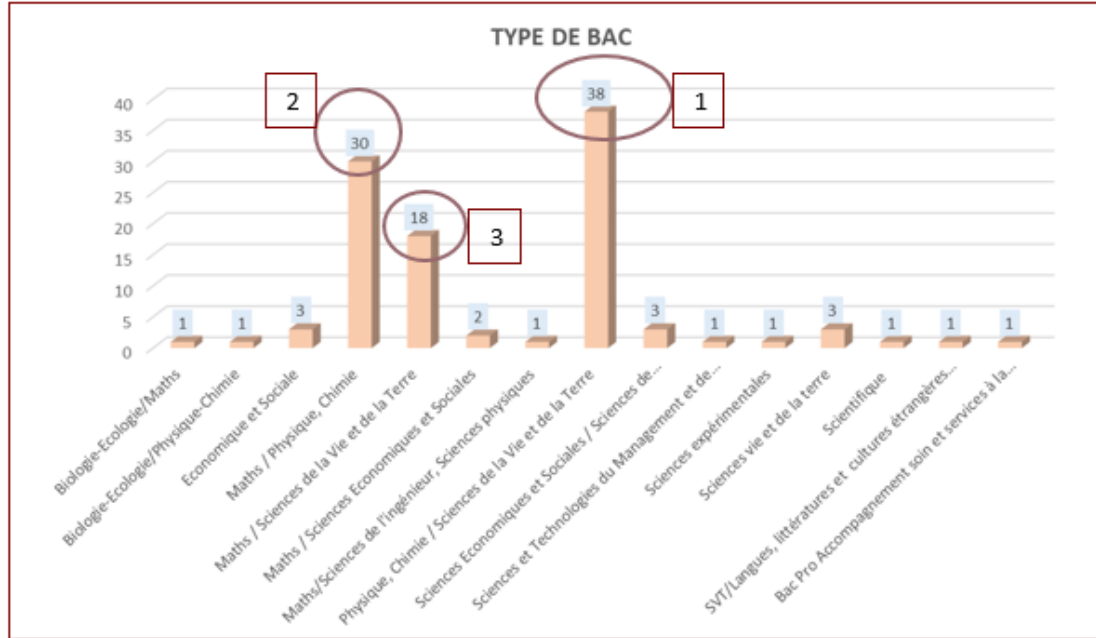
DEPARTEMENT D'ORIGINE DES ETUDIANTS



MODALITÉS DE LA SÉLECTION POUR
L'ADMISSION A L'ENKRE



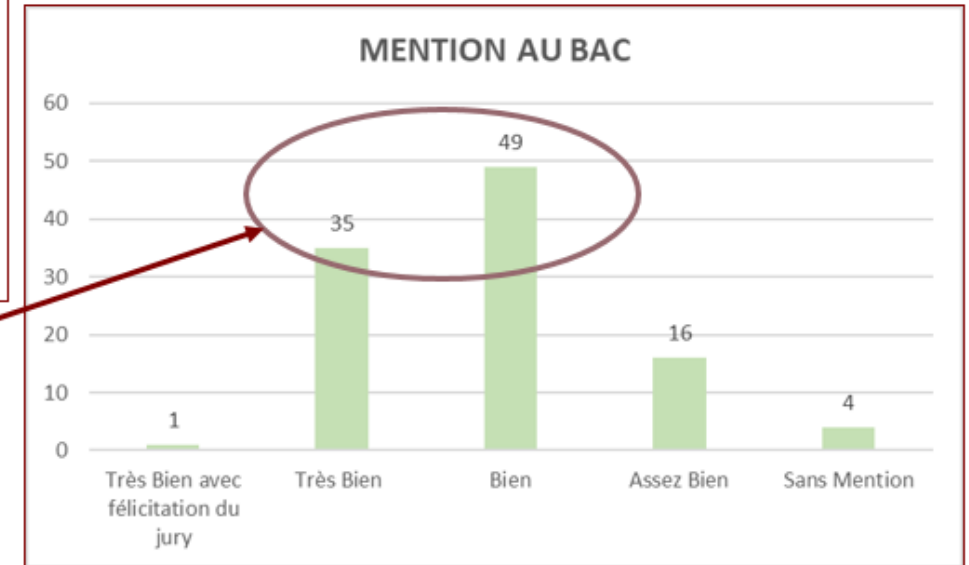
Profils des étudiants admis à l'ENKRE en 2025



Profil scientifique :

1. Physique Chimie-SVT
2. Maths-Physique, Chimie
3. Maths-SVT

**80% Bac avec
mention TB ou B**



* Arrêté du 2 septembre 2015 modifié par l'arrêté du 11 décembre 2025 relatif au DEMK

Formation universitaire

- Mutualisation d'enseignements médicaux avec UFR de Médecine du Kremlin-Bicêtre et Service sanitaire.
- Introduction d'enseignements de STAPS (Convention ENKRE/F2S et MCU DUFKP)

1^{er} cycle

**Accès universitaire fonction des universités
PASS, LAS, L1 STAPS, L1 BIO : ≥ 60 ECTS**

K2 Enseignements fondamentaux
méthodologiques et technologiques

K3 Elaboration du raisonnement
professionnel

Formation clinique

Stage en libéral (S3)
et en établissement de santé (S4)

Stages de 6 semaines d'analyse de
situations cliniques en établissement de
santé ou en libéral.

Validation de l'année de sélection, des stages et des UE K2 et K3-Validation du Cycle 1 - 180 ECTS

- Mutualisation et introduction d'enseignements universitaires.
- Validation d'UE de Master pour les étudiants en double parcours et mémoire d'initiation à la recherche.

2^{ème} cycle

K4 Compétences cliniques en
kinésithérapie

K5 Compétences d'exercice et
professionnalisation

Stages d'interventions cliniques de 6
semaines en établissement de santé ou en
libéral.

Stage clinicat de professionnalisation de 12
semaines .
Mobilité internationale possible

Validation des stages et UE du cycle 2 - Diplôme d'état de kinésithérapie - 300 ECTS Grade master

Organisation des enseignements Cycle 1 (K2-K3)

Arrêté du 2 septembre 2015 modifié par l'arrêté du 11 décembre 2025 relatif au DEMK

Enseignements fondamentaux

UE1 et 2: Sciences
humaines et sociales,
Santé publique et
promotion de la santé

UE3 : Sciences
biomédicales

**UE4 : Sciences du
mouvement et
contrôle moteur**

*UE5 : Sciences du
mouvement et contrôle
moteur : sémiologie,
physiopathologie et
pathologie (KP3)*

Sciences et ingénierie en physiothérapie

UE6 : Sciences et
pratiques de la
physiothérapie :
raisonnement
clinique, didactique,
recherche

**UE7 : Sciences
pratiques de la
physiothérapie :
évaluation,
techniques et outils
d'intervention**

UE8 et 9 : Méthodes
de travail et de
recherche, langue
anglaise
professionnelle

Apprentissage et approfondissement

*UI10 : Démarche et
pratique clinique
(KP3)*

UE11 : Formation à
la pratique de la
physiothérapie

UE12 et 13 : UE
Optionnelle

Organisation des enseignements Cycle 2 (K4-K5)

Arrêté du 2 septembre 2015 modifié par l'arrêté du 11 décembre 2025 relatif au DEMK

Enseignements fondamentaux

UE14 : Droit-Législation et gestion

UE15 : sémio-physiopathologie et pathologies du champ musculosquelettique

UE16 : sémio-physiopathologie et pathologies du champ neuromusculaire

UE17 : sémio-physiopathologie et pathologies du champ cardio-respiratoire tégumentaire interne

UE18 : sémio-physiopathologie et pathologies spécifiques

Sciences et ingénierie en physiothérapie

UE24: Intervention kiné en santé publique

UE19 : Évaluation, techniques et outils d'intervention dans le champ musculosquelettique

UE20 : Évaluation, techniques et outils d'intervention dans le champ neuromusculaire

UE21 : Évaluation, techniques et outils d'intervention dans le champ cardio-respiratoire tégumentaire interne

UE23 : Interventions spécifiques en kinésithérapie

Apprentissage et approfondissement

26 : langue anglaise professionnelle

27 : méthodes de travail et de recherche

28 : Mémoire

UI25 & UI29 : Démarche et pratique clinique : conception du traitement, conduite d'intervention, analyse de pratiques

UE30 : Formation à la pratique clinique en kinésithérapie

UE31 et 32 : UE Optionnelles

Stages et formation clinique

Stages en alternance avec enseignements en IFMK et université
1470 heures ou 42 semaines (42% du temps de formation)
Temps de présence en stage : 35 heures par semaine

1 ^{er} cycle	KP2	1 x 2 et 1 x 3 semaines	1 stage en établissement de santé et 1 stage en libéral par année
	KP3	2 x 6 semaines	
2 ^e cycle	KP4	2 x 6 semaines	
	KP5	Stage de professionnalisation ➤ En libéral, Ou ➤ En établissement de santé (Possible adossement à un laboratoire de recherche ou mobilité internationale) CLINICAT = 12 semaines	

Spécificités de l'enseignement à l'ENKRE



• Parcours spécifique SHN et lien avec l'INSEP



• Mutualisation d'enseignement universitaire



• Formation innovante et une pédagogie active



• Possibilité de Master en 2^{ème} cycle



• ERASMUS



MERCI DE VOTRE ATTENTION

ECHANGES AUTOUR DE VOS PROJETS DE FORMATIONS
EN KINÉSITHÉRAPIE

ENEZ NOUS RENCONTRER SUR NOTRE STAND ...

enkre@ght94n.fr

12 rue du Val d'Osne

94410 Saint Maurice

Tél : 01 43 96 64 64